



**Procès-verbal de la 11^e Assemblée générale régulière
tenue le vendredi 21 octobre 2016 à 16h40**

- Salle 2417 de l'INRS à Québec

Étaient présents :

Aïcha Achab	Robert Alain	Gaëtane Bélanger	Colette Bergeron
Rudolf Bertrand	Bernard Bobée	Michelle G. Bordeleau	Denise Boudreau
Michelle D. Boulay	Paula Brochu-Garneau	Micheline Chénard	Thérèse M. Chevant
Sam Cooper	Lise Cousineau	Sylvie Doré	Marc Greendale
Lucie Grégoire	Raymonde Jetté	Monique Lafond	Francine Lambert
Michel Leclerc	Monique Leduc	Doris Legault	Ghislaine Mercier
Jaël Mongeau	Jacques Pelletier	Danielle Plante	Liliane Tanguay

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 10^e Assemblée générale régulière du 23 octobre 2015
3. Bilan de l'année 2015-2016
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport des vice-présidents
4. États financiers pour l'année 2015-2016
5. Rapport de vérification
6. Ratification des actes du Conseil d'administration
7. Modifications de l'article 1.5.4 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
8. Résultat du concours de photos 2016 de l'APRES-INRS
9. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2015-2016 au plus tard le 7 décembre 2015
10. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions
11. Prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017
12. Activités prévues pour l'année 2016-2017
13. Élections

Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection

 - a. Certains membres du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans)
 - Président
 - Trésorier
 - Vice-président, région de Québec
 - Secrétaire
 - Administrateur, région de Québec
 - b. Vérificateur (durée du mandat : 1 an)
14. Divers
 - a. Professeur honoraire
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le quorum de l'Assemblée étant constaté, la réunion débute à 16h40. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, ne peut être présent étant donné qu'il est en convalescence. Conformément aux Statuts et règlements, Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, préside la réunion de l'Assemblée et Jacques Pelletier agit comme secrétaire. Bernard Bobée propose d'ajouter un point d'information 14 a – Professeur honoraire.

Sur proposition de Thérèse Chevant, appuyée par Marc Greendale, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé, en ajoutant un point d'information 14 a – Professeur honoraire.

Résolution AG-11-16-01

2. Adoption du procès-verbal de la 10^e Assemblée générale régulière du 23 octobre 2015

Sur proposition de Sylvie Doré, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-11-16-02

3. Bilan de l'année 2015-2016

a. Rapport du président

En l'absence de Magella Cantin, président, Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, présente le rapport d'activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière.

Réunions du Conseil d'administration de l'APRES-INRS

Le CA de l'APRES-INRS a tenu six réunions au cours de l'année financière 2015-2016, qui s'est terminée le 31 août 2016. Pour connaître les points discutés, Rudolf Bertrand rappelle qu'on peut consulter les procès-verbaux de ces réunions dans le site Web de l'APRES-INRS.

Assemblée générale régulière

Cette rencontre s'est tenue le 23 octobre 2015 à l'INRS-Institut Armand-Frappier à Laval. Vingt-huit personnes étaient présentes. Après le repas du midi au Restaurant les 3 Brasseurs à Laval, les participants ont visité le Cosmodôme de Laval. L'Assemblée a débuté à 16:10, suivie d'un cocktail dinatoire à 17h30.

Journée UQ

Cette activité s'est tenue le 11 août 2016 au Club de Golf Métropolitain. En réponse à une question d'un membre, Rudolf Bertrand précise que cette activité est offerte aux personnes retraitées de toutes les associations de retraités du réseau de l'UQ de la région de Québec. Elle comporte une journée de golf suivie d'un souper. Huit membres de l'APRES-INRS ont participé à cette «Journée UQ».

FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec)

L'Assemblée générale annuelle de la FRUQ a eu lieu le 10 novembre 2015. À cette occasion, Magella Cantin et Rudolf Bertrand représentaient l'APRES-INRS. On peut retrouver le procès-verbal de cette rencontre sur le site Web de la FRUQ.

Site web

La refonte du site web de l'APRES-INRS est maintenant terminée. Les membres sont invités à le consulter régulièrement et à nous faire part de leurs commentaires.

Rencontre avec les dirigeants de l'INRS

La rencontre annuelle entre l'INRS et l'APRES-INRS a eu lieu le 22 juin dernier. Lors de cette rencontre sont présents pour l'INRS monsieur Daniel Coderre, recteur, madame Lana Fiset, vice-rectrice à la gouvernance et aux ressources humaines, et madame Ginette Belleau, directrice du Service des ressources humaines, pour l'APRES-INRS madame Raymonde Jetté, vice-présidente de la région de Montréal, messieurs Magella Cantin, président, Jacques Pelletier, secrétaire, Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, et Michel Leclerc, trésorier.

Lors de cette rencontre, l'APRES-INRS a obtenu la confirmation de la reconduction du versement de la contribution de l'INRS pour l'année en cours aux activités de l'APRES-INRS, soit 64\$ pour chacun des membres dont le nom figurera sur la liste de membres en date du 31 août 2016. L'INRS devrait créer des adresses courriels pour les retraités. L'INRS communiquera avec ses retraités pour obtenir leur autorisation afin que l'APRES-INRS puisse communiquer avec eux dans le cadre d'une campagne d'adhésion. Enfin, l'INRS a accepté d'émettre une carte d'identité pour les membres de l'APRES-INRS. Cette carte pourrait être utilisée notamment à l'occasion d'offres promotionnelles négociées par la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).

Les membres du CA ont bien apprécié cette rencontre ainsi que les échanges ayant eu lieu tout au cours de l'année avec la direction de l'INRS.

b. Rapport des vice-présidents

Région de Montréal

Raymonde Jetté, vice-présidente de la région de Montréal, fait rapport des activités tenues depuis septembre 2015 :

- Le 3 décembre 2015 : visite guidée du Montréal souterrain, suivi d'un dîner au restaurant «La Cage» (participation : 10 membres et 3 invités)
- Le 11 décembre 2015 : le dîner de Noël des membres au restaurant italien «Le Milanais» à Laval (participation : 27 membres)
- Le 9 mars 2016 : conférence/atelier intitulé «Prise de vue sur la photo de voyage» au magasin L.L. Lozeau à Montréal, précédé d'un dîner au restaurant l'Artizan Biztro» (participation : 11 membres et 3 invités)
- Le 21 avril 2016 : visite commentée et dégustation à la «Fromagerie artisanale du Vieux St-François» suivi d'un dîner au resto Da Pietro (participation : 10 membres et 4 invités)
- Le 1^{er} juin 2016 : circuit pédestre guidé intitulé « Virée patrimoniale dans le Vieux Ste-Rose» suivi d'un dîner au restaurant Dame Tartine (participation : 17 membres et 3 invités)
- En plus, des dîners mensuels se sont tenus une partie de l'année, auxquels participaient en moyenne une dizaine de personnes membres et non-membres.

Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année :

- 15 septembre 2015 : déjeuner au Cochon Dingue suivi d'une visite au Musée de la Civilisation (14 personnes présentes)
- 15 novembre 2015 : déjeuner au restaurant Le Cosmos (15 personnes présentes)
- 18 décembre 2015 : dîner de Noël au restaurant le Bistango (17 personnes présentes)
- 21 janvier 2016 : déjeuner au restaurant La Fenouillère (12 personnes présentes)
- 11 mars 2016 : déjeuner au restaurant Le Galopin et visite de l'Aquarium de Québec (14 personnes présentes)
- 13 mai 2016 : déjeuner au restaurant Cora (14 personnes présentes)
- 16 juin 2016 : dîner et excursion/marche au Parc de la Chute Montmorency avec commentaires géologiques (20 personnes présentes)

Il est rappelé que les membres peuvent voir des photos prises durant plusieurs de ces activités dans le site Web de l'APRES-INRS. L'Assemblée félicite les organisateurs pour ces activités fort appréciées.

Il est proposé par Lise Cousineau, appuyée par Bernard Bobée, et résolu à l'unanimité d'accepter les rapports du président et des vice-présidents pour l'exercice terminé le 31 août 2016.

Résolution AG-11-16-03

4. États financiers pour l'année 2015-2016

Le trésorier par intérim, Michel Leclerc, présente les *États financiers au 31 août 2016* (voir annexe 1) et *l'État de l'encaisse (budget de caisse) au 31 août 2016* (voir annexe 2).

Considérant les documents déposés par le trésorier, il est proposé par Monique Leduc, appuyée par Monique Lafond, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2016, sous réserve du rapport de vérification.

Résolution AG-11-16-04

5. Rapport de vérification

En l'absence motivée de Monique Maheux, vérificatrice nommée lors de la dernière Assemblée générale, Rudolf Bertrand fait lecture du rapport de vérification préparé par cette dernière. Selon le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale tenue en octobre 2015 à Laval, elle a procédé à la vérification des états financiers de l'APRES-INRS pour l'année financière se terminant le 31 août 2016. Elle confirme que les montants inscrits au budget pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 sont conformes avec les pièces justificatives qu'elle a examinées le 23 septembre 2016 dans les bureaux de l'APRES-INRS à Québec. La tenue des livres et le respect des principes comptables ont été bien exécutés.

6. Ratification des actes du Conseil d'administration

Considérant la présentation et l'adoption des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers et du rapport de vérification pour l'exercice terminé le 31 août 2016, il est proposé par Gaëtane Bélanger, appuyée par Ghislaine Mercier, et résolu à l'unanimité de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2016.

Résolution AG-11-16-05

7. Modifications de l'article 1.5.4 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Jacques Pelletier, secrétaire, fait une présentation des modifications proposées par le Conseil d'administration aux Statuts et règlements. Le document «Projet de modifications de l'article 1.5.4 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS» a été transmis aux membres avec l'avis de convocation de la présente Assemblée générale (voir annexe 3). Il est rappelé que cette proposition vise à mieux définir et encadrer la désignation, les critères de sélection et les droits d'un membre honoraire. Une discussion s'ensuit. Les membres sont d'accord avec la définition et les droits d'un membre honoraire, mais souhaitent que les critères soient plus orientés vers une contribution importante au développement et au dynamisme de l'APRES-INRS. À cet effet, il est proposé de modifier le 3^e critère et de biffer le 4^e critère.

Après cette discussion, l'article 1.5.4 modifié serait le suivant :

Membre honoraire : désigne une personne que l'Association désire honorer par résolution de l'Assemblée générale, adoptée à la majorité des deux-tiers (2/3) des membres présents, sur recommandation du Conseil d'administration. Un membre honoraire a les mêmes privilèges et les mêmes obligations qu'un membre actif, mais il n'est pas tenu de verser une cotisation régulière.

Le titre de membre honoraire n'est conféré que rarement. Les candidats sont des personnes qui répondent aux critères suivants :

- 1) être un membre actif de l'APRES-INRS et l'avoir été durant au moins cinq (5) années conformément à l'article 1.5.3;*
- 2) avoir consacré une partie significative de sa carrière à l'emploi de l'INRS;*
- 3) avoir apporté une contribution importante au développement et au dynamisme de l'APRES-INRS.*

Sur proposition de Monique Lafond, appuyée par Aïcha Achab, les modifications à l'article 1.5.4 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS sont adoptées à l'unanimité telles que proposées séance tenante.

Résolution AG-11-16-06

8. Résultat du concours de photos 2016 de l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand rappelle que l'APRES-INRS a lancé en janvier 2016 un concours de photos parmi ses membres en règle. Le concours s'est terminé en août 2016. 35 photos ont été soumises par 10 membres. Suite au vote en ligne des membres après la fermeture du concours. Les gagnants sont les suivants avec le prix gagné :

- 3^e prix : Magella Cantin pour «Sa première photo» (montant de la cotisation 2016-17 à l'APRES-INRS, une valeur de 30 \$)
- 2^e prix : Jacques Pelletier pour «Arrivée des oies blanches à Baie-du-Fèvre» (50 \$ offert par l'APRES-INRS)
- 1^{er} prix : Thérèse Chevant pour «Rivière Lorette» (100 \$ offert par l'APRES-INRS)

Rudolf Bertrand félicite les gagnants et l'Assemblée les applaudit.

9. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2015-2016 au plus tard le 7 décembre 2015

On a procédé à un tirage d'un congé de cotisation pour l'année financière 2016-2017 de l'APRES-INRS parmi les membres ayant payé leur cotisation au plus tard le 7 décembre 2015 (excluant les membres du CA). Le gagnant est Denise Doyon-Paquet.

10. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions

Michel Leclerc, trésorier par intérim, présente le document transmis avec la convocation de la présente Assemblée : *Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions – Année 2016-2017* (voir annexe 4). Il rappelle que les membres du CA sont des bénévoles et que la mise à jour des compensations proposées ne vise qu'à les rembourser pour leurs dépenses encourues lors de leur participation aux réunions du CA ou à d'autres activités de représentation demandées et approuvées par le CA.

Il est proposé par Micheline Chénard, appuyée par Francine Lambert, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition du trésorier par intérim sur la mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers tel qu'il apparaît à l'annexe 4 du présent procès-verbal.

Résolution AG-11-16-07

11. Prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017

Michel Leclerc, trésorier par intérim, présente un projet du *Budget 2016-2017*. Ce projet budgétaire (voir annexe 5) ainsi que la *Prévision de l'encaisse au 31 août 2017* (voir annexe 6) ont été transmis par courriel avec la convocation à la présente Assemblée.

Sur proposition de Bernard Bobée avec l'appui de Aïcha Achab, le budget proposé pour l'exercice financier 2016-2017 est adopté à l'unanimité tel que déposé par le trésorier par intérim.

Résolution AG-11-16-08

12. Activités prévues pour l'année 2016-2017

Pour la prochaine année, les membres sont informés que les déjeuners-causeries de la région de Québec et les dîners mensuels de la région de Montréal se poursuivront, en plus des dîners de Noël dans chacune des régions. Quant à la programmation des autres activités, les membres en seront informés en cours d'année. Une réunion de la FRUQ se tiendra en novembre 2016 et la prochaine réunion annuelle du CA avec la direction de l'INRS devrait avoir lieu en juin 2017.

13. Élections

Selon nos Statuts et règlements, les mandats du président, Magella Cantin, du vice-président de la région de Québec, Rudolf Bertrand, du secrétaire, Jacques Pelletier, et de l'administrateur de la région de Québec, Sylvie Doré, viennent à échéance. Cette dernière a avisé le président de l'APRES-INRS qu'elle ne désirait pas solliciter un renouvellement de son mandat. Enfin, le poste de trésorier est vacant depuis la dernière Assemblée générale du 23 octobre 2015. À la demande du CA, Michel Leclerc, trésorier sortant, a assumé l'intérim depuis cette date.

Selon nos Statuts et règlements, les mandats de ces officiers sont d'une durée de deux (2) ans et ne sont pas renouvelables après trois (3) mandats consécutifs. Ainsi, les mandats de Magella Cantin, de Rudolf Bertrand et de Jacques Pelletier peuvent être renouvelés dans leur poste respectif. Toutefois, ce n'est pas le cas de Michel Leclerc, car il a occupé le poste de trésorier durant trois (3) mandats consécutifs. Enfin, l'Assemblée générale doit élire un vérificateur pour la prochaine année.

L'Assemblée générale désigne Rudolf Bertrand à titre de président d'élection et Jacques Pelletier à titre de secrétaire d'élection.

➤ **Président**

Michel Leclerc fait lecture d'une procuration de Magella Cantin le mandatant afin de proposer sa candidature à ce poste pour les deux prochaines années.

Bernard Bobée propose Magella Cantin.

Magella Cantin est élu par acclamation pour un 2^e mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-09

➤ **Secrétaire**

Raymonde Jetté propose Jacques Pelletier. Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste.

Jacques Pelletier est élu par acclamation pour un 3^e mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-10

➤ **Vice-président de la région de Québec**

Liliane Tanguay propose Rudolf Bertrand. Ce dernier accepte de poser sa candidature à ce poste.

Rudolf Bertrand est élu par acclamation pour un 2^e mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-11

➤ **Trésorier**

Michel Leclerc assume l'intérim à ce poste depuis la dernière Assemblée, soit depuis un (1) an. Donc, le mandat de la personne qui serait élue à ce poste serait d'une durée d'une (1) année.

Sylvie Doré propose Michelle Bordeleau. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Michelle G. Bordeleau est élue par acclamation pour un 1^{er} mandat d'un (1) an à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-12

Michel Leclerc assure à Michelle Bordeleau de son entière collaboration afin de faire la transition des dossiers du trésorier.

➤ **Administrateur de la région de Québec**

Aïcha Achab propose Denise Boudreau. Cette dernière refuse.

Denise Boudreau propose Michel Leclerc. Ce dernier refuse.

Michel Leclerc propose Gaëtane Bélanger. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Gaëtane Bélanger est élue par acclamation pour un 1^{er} mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-13

➤ **Vérificateur**

Michel Leclerc propose Monique Maheux. Cette dernière ne pouvant être présente à l'Assemblée, elle a envoyé un courriel à Magella Cantin pour l'informer qu'elle accepterait de renouveler son mandat pour une autre année si elle était proposée.

Monique Maheux est élue par acclamation pour un mandat d'un (1) an à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-11-16-14

14. Divers

a. Professeur honoraire

Bernard Bobée, professeur émérite, et Aïcha Achab, professeure honoraire, informent l'Assemblée que l'INRS a modifié sa politique relative aux professeurs honoraires sans aucune consultation auprès des professeurs honoraires ou de l'APRES-INRS. Suite à une rencontre avec Magella Cantin, président de l'APRES-INRS, ce dernier a accepté de les mandater pour rencontrer la direction de l'INRS à ce sujet. Il est convenu qu'ils feront rapport de leur rencontre aux membres du CA lors de leur prochaine réunion prévue le 24 novembre prochain.

15. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Michel Leclerc, appuyé par Marc Greendale, propose la levée de la réunion de l'Assemblée générale à 18h05. Rudolf Bertrand invite les membres à se joindre au cocktail dînatoire.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le 13 octobre 2017

APRES-INRS

État de l'encaisse au 31 aout 2016

Budget de caisse

revenus réels ajustés 2015-2016

Produits

Encaisse au 31 aout 2015		7 048,07 \$
cotisation de membres	2 970,00 \$	
contribution INRS	4 992,00 \$	
part des participants a une activité	2 072,00 \$	
autres	5,05 \$	
total	10 039,05 \$	10 039,05 \$
total des produits		17 087,12 \$

dépenses réelles ajustées 2015-2016

Charges

Frais d'exploitation		
Frais bancaires	222,83 \$	
Équipements et fournitures		
Papeterie, fournitures de bureau	- \$	
Site WEB		
développement et mise a jour	- \$	
Assemblée générale		
transport	747,34 \$	
Coktail d'inoaire apres l'assemblée	564,94 \$	
activités	239,15 \$	
Réunions du CA		
tous les membres	2 004,97 \$	
Participation a des associations de retraités		
FRUQ	208,00 \$	
Activités sociales		
participations a des activités sociales Montréal et Québec	2 726,92 \$	
Diners de noel	979,30 \$	
Fonctionnement des comités du CA		
Réunions de travail	- \$	
Divers		
compensation dépenses membres du CA de 2014-2015	975,00 \$	
dons de sympathie et autres	175,00 \$	
total	8 843,45 \$	8 843,45 \$

encaisse
réelle au 31
aout 2016
8 243,68 \$

Encaisse ajustée au 31 aout 2016		8 243,67 \$
Encaisse prévue au 31 aout 2016	budget 2015-2016	5 772,25 \$
Écart		2 471,42 \$

Projet de modifications de l'article 1.5.4 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Proposé par le Conseil d'administration (résolution CA58-fév-26-16-03)

Les Statuts et règlements de l'APRES-INRS ont été adoptés par son assemblée générale tenue le 10 novembre 2006 (résolution AG-10-06-1) et modifiés le 18 octobre 2013 (résolution AG-10-13-05) et le 3 octobre 2014 (résolution AG-10-14-08).

L'article 1.5.4 *Membre honoraire* des Statuts et règlements actuellement en vigueur est le suivant :

Membre honoraire : désigne une personne que l'Association désire honorer par résolution de l'Assemblée générale. Un membre honoraire n'est pas tenu de verser une cotisation régulière, peut assister aux réunions de l'Assemblée générale mais n'a pas droit de vote et ne peut être élu au Conseil d'administration.

Il est proposé de le modifier comme suit:

Membre honoraire : désigne une personne que l'Association désire honorer par résolution de l'Assemblée générale, adoptée à la majorité des deux-tiers (2/3) des membres présents, sur recommandation du Conseil d'administration. Un membre honoraire a les mêmes privilèges et les mêmes obligations qu'un membre actif, mais il n'est pas tenu de verser une cotisation régulière.

Le titre de membre honoraire n'est conféré que rarement. Les candidats sont des personnes qui répondent aux critères suivants :

- 1) être un membre actif de l'APRES-INRS et l'avoir été durant au moins cinq (5) années conformément à l'article 1.5.3;*
- 2) avoir consacré une partie significative de sa carrière à l'emploi de l'INRS;*
- 3) avoir apporté une contribution importante au développement et au rayonnement de l'INRS;*
- 4) être reconnue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'INRS pour les services rendus.*

Prendre note que vous pouvez consulter les Statuts et règlements complets sur le site Web de l'APRES-INRS, soit www.apres.inrs.ca

Le générique masculin est utilisé, sans intention discriminatoire, pour alléger le texte et en faciliter la lecture.

Mise a jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions Année 2016-2017

évaluation des coûts réels des participants a une reunion du CA.

membres	déplacement		coût aller et retour		stationnement		frais de bureau		total	Tarif
	distance (aller simple)	coût unitaire (\$/KM)	coût aller	coût retour	durée (heure)	Tarif	coût			
Magella Cantin	41,4	0,43 \$	35,60 \$		3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	54,60 \$	55,00 \$
Rudolf Bertrand	25,4	0,43 \$	21,84 \$		3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	40,84 \$	41,00 \$
Sylvie Doré	40,0	0,43 \$	34,40 \$		3,5	Voir plus bas	14,00 \$	5,00 \$	53,40 \$	53,00 \$
Michel leclerc	1,9	- \$	- \$		3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Francine Lambert	10,5	0,43 \$	9,03 \$		3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	14,03 \$	14,00 \$
Raymonde Jetté	9,8	0,43 \$	8,45 \$		3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	13,45 \$	13,00 \$
Jacques pelletier	4,7	0,43 \$	4,04 \$		3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	9,04 \$	9,00 \$
total									190,37 \$	190,00 \$

coût du stationnement 490 de la couronne, Québec

opérateur INDIGO

9 septembre 2016

	Tarif	nombre	montant
Premiere demie heure	2,50 \$	1	2,50 \$
deuxieme demie heure	2,50 \$	1	2,50 \$
autres demie heures			
additionnelles	2,00 \$	5	10,00 \$
total	heures	3,5	15,00 \$
Maximum journalier			14,00 \$

NB: Le stationnement a Laval est gratuit.

coût des copies de documents	
5,00\$ par réunion selon une décision du CA du 27 février 2015	

tableau compensations dépenses membres du Ca révision du 8 juin 2016

2016-09-09

APRES-INRS
Budget 2016-2017
proposition de budget pour l'AG du 21 octobre 2016

Charges		budget		
		stabilité 85 membres au 31 aout 2016	développement (5 nouveaux membres)	total
Frais d'exploitation				
	frais bancaires	100,00 \$	- \$	100,00 \$
Équipements et fournitures				
	papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	- \$	100,00 \$
Site WEB				
	développement et mise à jour	100,00 \$	- \$	100,00 \$
Assemblée générale				
	transport	1 400,00 \$	- \$	1 400,00 \$
	Coktail dinatoire apres l'assemblée	600,00 \$		600,00 \$
	activités	525,00 \$		525,00 \$
Réunions du CA				
	tous les membres	1 868,00 \$	- \$	1 868,00 \$
Participation à des associations de retraités				
	FRUQ	300,00 \$	- \$	300,00 \$
Activités sociales				
	contribution de l'APRES-INRS au coût encouru par des membres en règle lors d'activités sociales régulières dans les régions de Montréal et Québec	2 500,00 \$	147,06 \$	2 647,06 \$
	activités spéciales pour le dixieme anniversaire de l'APRES-INRS			
	Région de québec	1 500,00 \$		1 500,00 \$
	région de montreal	946,50 \$		946,50 \$
	dîner de Noël	1 275,00 \$	100,00 \$	1 375,00 \$
Divers				
	solde des compensation dépenses membres du CA pour 2015-2016	332,00 \$	0,00 \$	332,00 \$
	dons de sympathie et autres	100,00 \$	- \$	100,00 \$
total		11 646,50 \$	247,06 \$	11 893,56 \$

Produits			
cotisation de membres	1 650,00 \$	150,00 \$	1 800,00 \$
contribution INRS	5 440,00 \$	- \$	5 440,00 \$
part des participants a une activité	- \$	- \$	- \$
autres			- \$
total	7 090,00 \$	150,00 \$	7 240,00 \$
Déficit/surplus	(4 556,50) \$	(97,06) \$	(4 653,56) \$

APRES-INRS

Prévision de l'encaisse au 31 aout 2017

Budget de caisse

9 septembre 2016

prévisions selon
le budget
proposé

Produits

Encaisse au 31 aout 2016		8 243,67 \$
cotisation de membres	1 800,00 \$	
contribution INRS	5 440,00 \$	
part des participants a une activité		
autres		
total	7 240,00 \$	7 240,00 \$
total des produits		15 483,67 \$

prévisions selon
le budget
proposé

Charges

Frais d'exploitation		
frais bancaires	100,00 \$	
Équipements et fournitures		
Papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	
Site WEB		
développement et mise à jour	100,00 \$	
Assemblée générale		
transport	1 400,00 \$	
Coktail dinatoire apres l'assemblée	600,00 \$	
activités	525,00 \$	
Réunions du CA	1 868,00 \$	
Participation a des associations de retraités		
FRUQ	300,00 \$	
Activités sociales		
contribution de l'APRES-INRS au coût encouru par des membres en règle lors d'activités sociales régulières dans les régions de Montréal et Québec	2 647,06 \$	
activités spéciales pour le dixieme anniversaire de l'APRES-INRS		
Région de québec	1 500,00 \$	
région de montreal	946,50 \$	
dîner de Noël	1 375,00 \$	
Divers	332,00 \$	
compensation dépenses membres du CA de 2015-2016		
dons de sympathie et autres	100,00 \$	
total	11 893,56 \$	11 893,56 \$
Encaisse calculée au 31 aout 2017		3 590,11 \$